

CAP MAÇON BETON ARMÉ

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Constructeur Béton Armé exerce son métier en qualité d'ouvrier qualifié dans les entreprises du bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre. Le travail de maçon consiste en la réalisation d'ouvrages, essentiellement porteurs ou de remplissage, à partir des composants industrialisés assemblés par des produits liants tels que les

Contrat d'Apprentissage



Jeunes :

- Des classes des 3^{ème} SEGPA et CIPPA
- Agés entre 16 et 25 ans
- Contrat d'apprentissage signé par l'employeur

Organisation de l'enseignement

L'organisation de l'enseignement est adaptée au statut de l'apprenant en apprentissage :

- **Cours théoriques**, travaux dirigés basés sur le référentiel de certification et animés par des enseignants et des professionnels.
- **Enseignement général** : français, anglais, mathématiques, sciences physiques, VSP, histoire, géographie, E.P.S
- **Classes** de 15 Apprentis MAXIMUM
- **Alternance** : 2 semaines en centre de formation, et 2 semaines en entreprise
- **Horaire/Congés payés** : selon dispositions législatives réglementaires
- **Période d'essai** : 2 mois non renouvelable



COMPETENCES VISEES

A la fin de la formation, le titulaire du **CAP** est capable de choisir, les matériaux, les outillages, d'évaluer les quantités et de réaliser :

- Des revêtements verticaux et horizontaux tels que les renduits d'étanchéité, de façades et les chapes
- Egalement des ouvrages en béton armé aux dimensions limitées.
- Sur plans et sur instructions le coffrage et les armatures et mettre le béton en œuvre.

DUREE DE LA FORMATION	VALIDATION DE LA FORMATION	INSCRIPTION	RENTREE
2 Ans Au Centre : 1260 Heures En entreprise : 1260 Heures	Examen de l'éducation nationale en fin de 2 ^{ème} année de formation.	De Mai à Novembre	Mois de septembre